

## AVIS DE PUBLICATION

**Candidature pour l'installation de cirque ou de spectacle /  
exposition sous chapiteau sur le territoire communal – année  
2024**

---



**Lieu**

Aucun lieu n'est disponible pour recevoir un cirque sur le territoire communal

**Date disponible pour l'année 2024**

/

**Candidature à adresser à**

Monsieur le Maire

Mairie de Marly

Pôle des SPORTS / CULTURE / ASSOCIATIONS

Place Gabriel Péri

59 770 MARLY

Conformément à l'ordonnance 2017-562 du 19 avril 2017 portant sur la délivrance de titres d'occupation du domaine public soumis aux procédures de sélection